

# Les Centres de Coordination des Soins et de l'Aide à Domicile des arrondissements de Liège-Huy et Waremme

Les centres de coordination ont pour mission d'assister tout bénéficiaire souhaitant rester dans son lieu de vie ou réintégrer celui-ci, par les actions suivantes :

- Analyser la situation avec le bénéficiaire ou son représentant par l'examen des besoins d'aide et de soins couverts et non couverts, de ses difficultés et de son environnement ;
- Elaborer un plan d'intervention à proposer au bénéficiaire ;
- Planifier les interventions en concertation avec les services et prestataires ;
- Lorsque les services ont été mis en place, à la demande ou d'initiative, évaluer périodiquement, chaque fois que nécessaire et au moins une fois par an, la situation du bénéficiaire en fonction de ses besoins. L'évaluation s'effectue par les moyens les plus appropriés et au moins par l'organisation de réunions de coordination avec les membres des réseaux. Elle fait l'objet de l'établissement d'un plan de réévaluation ;
- Préserver la situation du bénéficiaire lors de la mise en place des services et à tout moment, par les moyens les plus appropriés, en stimulant l'autonomie du bénéficiaire ;
- En cas de conflit entre les membres du réseau et le bénéficiaire, intervenir au titre de médiateur dans l'intérêt de ce dernier, à la demande ou d'initiative ;
- A la demande du service intégré de soins à domicile, effectuer la concertation multidisciplinaire ;
- Lorsque le bénéficiaire ou son représentant en formule la demande ou lorsque la situation le justifie, assister le bénéficiaire et son entourage dans les choix en vue de préparer la transition du lieu de vie vers une prise en charge en institution.

Outre les actions liées à sa mission de coordination, les centres de coordination informent toute personne qui en fait la demande des possibilités de maintien ou de retour au lieu de vie, orientent la demande lorsqu'elle concerne l'obtention d'un seul ou de plusieurs services ou clarifient celle-ci et, selon le cas, la réoriente.

## ■ ASBL Culture-Education-Loisirs – Section ACDI

Agréé Région wallonne

Adresse : Rue de la Légende, 47 à 4141 LOUVEIGNÉ  
Téléphone : 04/ 273 79 15  
Courriel : info.acdi@celasbl.be  
Territoire couvert : Ans, Awans, Aywaille, Bassenge, Beyne-Heusay, Blegny, Chaudfontaine, Comblain-au-Pont, Dalhem, Esneux, Flémalle, Fléron, Grâce-Hollogne, Herstal, Juprelle, Liège, Neupré, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, Trooz, Visé.

## ◆ Aide et Soins à Domicile (ASD)

Agréé Région wallonne

### Centre de Liège

Adresse : Rue d'Amersœur, 55 à 4020 LIEGE

### Centre d'Aywaille

Adresse : Avenue de la République Française, 11 à 4920 AYWAILLE

### Centre Huy

Adresse : Rue de la Paix, 3 à 4500 HUY

Numéro unique pour les 3 centres : 043 428 428

Territoire couvert : Amay, Ans, Anthisnes, Awans, Aywaille, Bassenge, Berloz, Beyne-Heusay, Blégny, Braives, Burdinne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Crisnée, Dalhem, Donceel, Engis, Esneux, Faimés, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Fléron, Geer, Grâce-Hollogne, Hamoir, Hannut, Héron, Herstal, Huy, Juprelle, Liège, Lincent, Marchin, Modave, Nandrin, Neupré, Oreye, Ouffet, Oupeye, Remicourt, Saint-Nicolas, Seraing, Soumagne, Sprimont, @St-Georges-s/Meuse, Tinlot, Trooz, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges.

## ● Association chapitre XII

### « Maintien à domicile au Pays de Liège »

Agréé Région wallonne

Adresse : Rue Basse-Wez, 145 à 4020 LIEGE  
Téléphone : 04/ 341 76 96 ou 97 – Fax : 04/ 341 79 84  
Courriel : madplge@gmail.com

Territoire couvert : Ans, Awans, Beyne-Heusay, Blégny, Esneux, Fléron, Juprelle, Liège, Oupeye, Saint-Nicolas, Seraing, Sprimont, Visé.

## ◆ Centrale de Services et Soins à Domicile

### (CSD-Réseau Solidaris)

Agréé Région wallonne

Adresse : Rue de la Boverie, 379 à 4100 SERAING  
Téléphone : 04/338 20 20  
Courriel : Info.CSDLiege@solidaris.be  
Territoire couvert : Couvre l'ensemble du territoire des arrondissements de Liège, Huy et Waremme.

## ✱ Neupré-Santé-Nandrin

Adresse : Rue Duchêne, 13 à 4120 ROTHEUX-RIMIERE  
Téléphone : 04/ 371 24 96  
Courriel : nsnsecretariat@hotmail.com  
Territoire couvert : Neupré et Nandrin.

## ● Vivre à Domicile – Province de Liège (VAD-PLg)

Agréé Région wallonne

Adresse : Rue Saint-Léonard 207 à 4000 LIEGE  
Téléphone : 04/ 365 80 88 – Fax : 04/ 361 04 06  
Courriel : info@vivreadomicile.be  
Territoire couvert : Couvre l'ensemble du territoire des arrondissements de Liège, Huy et Waremme.

